



LAUSANNE DÉCHIFFRÉE

COURRIER STATISTIQUE

8^e ANNÉE N° 1 JUIN 2012

www.scris-lausanne.vd.ch



© SCRIS

1-3 FORTE MOBILITÉ
RÉSIDENTIELLE À
LAUSANNE

4 CHÔMAGE LAUSANNOIS :
RÉSULTATS 2011 EN DEMI-
TEINTE

FORTE MOBILITÉ RÉSIDEN- TIELLE À LAUSANNE

En raison de son statut de centre d'agglomération et de pôle de formation, Lausanne enregistre une multitude d'arrivées, de départs et de déménagements. Ces 50 400 mouvements contribuent à l'augmentation de 1 535 habitants que connaît Lausanne en 2011. Le mois de septembre et le quartier du centre ville portent tout particulièrement la marque des arrivées des étudiants, tandis que les déménagements semblent s'orienter davantage vers les quartiers au Nord de la ville.

A fin décembre 2011, la population totale de la ville de Lausanne s'élève à 136 288 habitants, soit 1 535 résidents supplémentaires. Cela représente une croissance annuelle de +1,1% soit, pour la quatrième année consécutive, une progression dépassant le seuil des 1%. Un résultat sans précédent depuis plus de 40 ans.

deuxième phase, 2007 à 2011, voit l'accroissement global s'intensifier. Désormais, hommes ou femmes, qu'ils soient suisses ou étrangers, voient leur effectif augmenter sans interruption depuis 5 ans. En 2011, les femmes suisses d'ailleurs, progressent plus fortement que les hommes (+0,3% contre +0,1%), ce n'était pas arrivé depuis 20 ans.

DEUX PHASES DE CROISSANCE

Les années 2001 à 2011 peuvent être dépeintes en deux phases. La première, 2001 à 2006, se caractérise par une importante progression de la population due uniquement à la forte croissance de la population étrangère, l'effectif des Suisses lui, diminuant. La

Deuxième phase, 2007 à 2011, voit l'accroissement global s'intensifier. Depuis cinq ans, la ville accueille donc en moyenne chaque année 1 600 personnes supplémentaires. En réalité, presque la moitié du gain est due au solde naturel (différence entre les naissances et les décès). L'autre moitié, résulte du solde migratoire (écart entre les arrivées et les départs).

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - CP - 1014 Lausanne
Tél. 021 316 29 99 - Fax 021 316 29 50
info.stats@vd.ch

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Rédaction: Claudio Bologna (CB),
Jean-François Both (JFB)

Mise en page: Sandrine Mezenen

Graphisme: Art Com & Partenaires, Lausanne

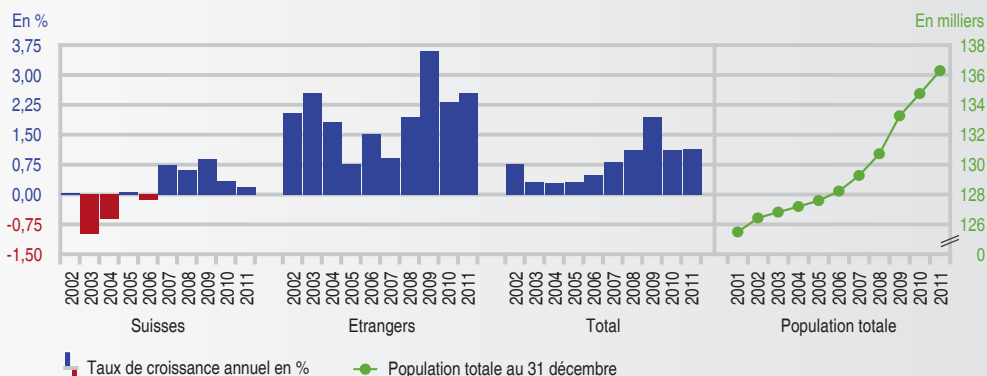
Impression: Imprivite, Renens



Statistique Vaud

Département des finances
et des relations extérieures

CROISSANCE DE LA POPULATION, LAUSANNE, 2001 À 2011



L a u s a n n e

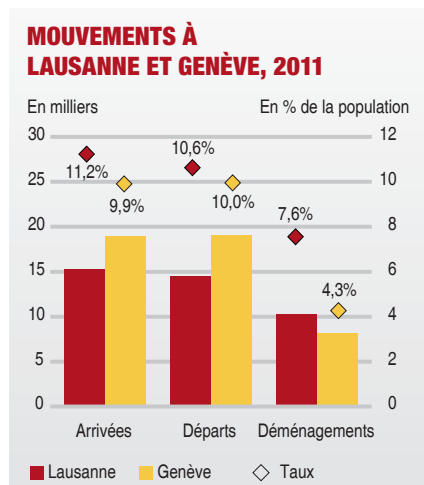
50 400 MOUVEMENTS EN VILLE DE LAUSANNE

Afin de mieux apprécier la notion de mobilité résidentielle, nous mettons en perspective l'ensemble des mouvements qui est constitué des arrivées et des départs mais aussi des déménagements. Ces derniers, par opposition aux arrivées et aux départs, sont ici définis comme les mouvements dont les lieux de provenance et de destination se situent à l'intérieur de la ville.

En 2011, les 50 400 mouvements sont constitués de: 15 300 arrivées, 14 500 départs et 10 300 déménagements (comptabilisés ici deux fois dans le total des mouvements car chaque déménagement comprend à la fois une sortie et une entrée).

MOBILITÉ PLUS FORTE À LAUSANNE QU'À GENÈVE

Si l'on rapporte les 50 400 mouvements de 2011 sur le total de la population, nous obtenons un ratio de plus d'un tiers, soit 370 mouvements pour 1000 habitants. Genève, qui compte presque 192 000 habitants en 2011, totalise plus de mouvements en absolu (54 500), mais n'atteint pas le même dynamisme (280 mouvements pour 1000 habitants). Ces taux très élevés sont typiques des villes centres d'agglomération et ne semblent qu'en partie freinés par la pénurie de logements.



VENIR DE LOIN ET REPARTIR DANS LES ENVIRONS

La moitié des arrivées à Lausanne provient de l'étranger, principalement de France (11%), tandis que la seconde moitié provient équitablement de Lausanne Région (17%), du reste du canton (15%) et des autres cantons suisses (18%). Ce faisant, un tiers des départs seulement s'effectue vers l'étranger, alors que pour les deux tiers restants,

PRINCIPALES PROVENANCES ET DESTINATIONS, LAUSANNE, 2011

Provenances	Arrivées		Destinations	Départs	
	Effectif	En %		Effectif	En %
Suisse, dont	7 683	50	Suisse, dont	9 755	67
Lausanne Région, dont	2 573	17	Lausanne Région, dont	3 697	26
Renens	380	2	Renens	570	4
Pully	374	2	Pully	512	4
Autres communes VD, dont	2 367	15	Autres communes VD, dont	2 940	20
Yverdon-les-Bains	174	1	Montreux	171	1
Montreux	159	1	Morges	159	1
Autres cantons suisses, dont	2 743	18	Autres cantons suisses, dont	3 118	22
Genève	501	3	Valais	513	4
Valais	432	3	Fribourg	459	3
Etranger, dont	7 621	50	Etranger, dont	4 723	33
France	1 758	11	France	1 097	8
Portugal	632	4	États-Unis	352	2
Total	15 304	100	Total	14 478	100

Lausanne Région devient le point de chute prépondérant (26%) eu égard au reste du canton (20%) et de la Suisse (22%).

En termes nets (différence entre les arrivées et les départs), la principale contribution vient de l'UE et en premier lieu de France (+650), du Portugal (+500), d'Espagne (+400) et d'Italie (+200). Ceci s'explique notamment par l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et les difficultés économiques que rencontrent les pays de l'UE depuis 2009. Pour autant, l'activation de la clause de sauvegarde de la part du Conseil fédéral en matière de libre circulation des personnes à partir du 1^{er} mai 2012 n'aura qu'une très faible influence en ville de Lausanne. En effet, les pays de l'UE concernés, au nombre de huit, ne représentent en termes nets que 109 arrivées en 2011, alors que les arrivées du reste de l'UE dépassent les 2200 cas. A titre d'exemple, deux pays, la Bulgarie et la Roumanie, qui ne bénéficient pas encore de la libre circulation complète, totalisent 92 arrivées nettes.

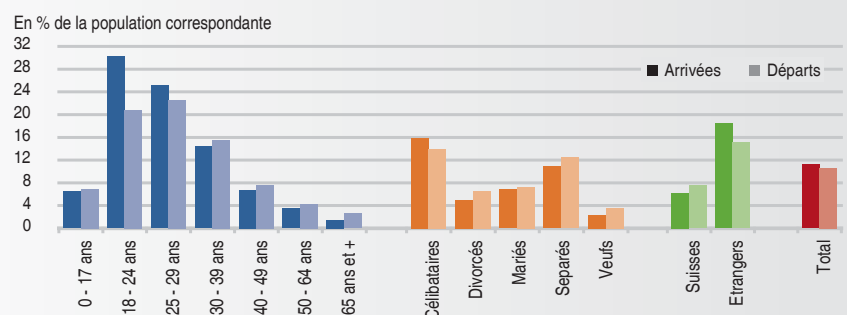
Au niveau des cantons, Genève (+76) et Neuchâtel (+48) sont des contributeurs nets au contraire de Fribourg (-188), Zurich

(-92) et Valais (-81). Au niveau communal, les soldes les plus élevés proviennent de Crissier (+41) et d'Yverdon-les-Bains (+38) tandis qu'à l'autre bout du spectre, le Mont-sur-Lausanne (-334), Renens (-190) et Pully (-138) sont les principales communes d'accueil des lausannois.

PIC DES ARRIVÉES EN SEPTEMBRE

Au cours de l'année 2011, la population a crû de janvier à mai et d'août à novembre; juin et juillet sont restés à l'équilibre, tandis que décembre enregistre plus de départs que d'arrivées. L'agenda de l'année académique est la principale cause des variations dans les flux d'arrivées. Ce sont en effet les mois d'août et de septembre qui totalisent le plus d'arrivées durant l'année 2011 (respectivement 10% et 17% des arrivées), alors que les dix autres mois oscillent entre 6% et 8%. Les départs, mieux répartis sur l'année, adviennent plutôt dans la seconde moitié de l'année, notamment en juillet (11%) à la fin de l'année académique et en décembre (11%). Les motifs de formation mais aussi d'emploi sont, selon toute vraisemblance, à l'origine de ces mouvements. Nombreux sont en effet,

LA MOBILITÉ VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE DE LAUSANNE, 2011



les personnes âgées de 20 à 29 ans (45 % des arrivées et 41 % des départs) et de 30 à 39 ans (23 % et 27 %), les célibataires (73 % et 68 %) et les personnes qui proviennent de l'étranger (67 % et 58 %).

A l'inverse, les Suisses, les personnes âgées de 5 à 14 ans, les retraités (65 ans et plus), les veufs et les divorcés sont moins présents dans les arrivées et les départs.

FORT RENOUVELLEMENT DES 20 À 24 ANS

Jusqu'ici, nous avons analysé la répartition des arrivées et des départs et identifié des populations-types mais, pour mieux se rendre compte de l'impact réel de l'extérieur sur Lausanne, il faut comparer leurs effectifs à ceux de la ville. Par exemple, les arrivées à Lausanne entre 20 et 24 ans s'élèvent à 31 % de l'effectif déjà présent dans la ville, de même les départs pour cette même classe d'âge s'élèvent à 24 %. Potentiellement, environ un quart de la population entre 20 et 24 ans peut être renouvelé au cours de l'année ; pour autant que les personnes arrivées ne soient pas aussi celles qui quittent Lausanne. C'est effectivement le cas pour 83 % d'entre elles qui visiblement séjourneront plus longtemps, par exemple si elles ont trouvé un emploi ou alors le temps de parachever un cycle de formation. Les 17 % restants repartent au cours de l'année, peut-être au terme d'un contrat de travail ou d'une formation de courte durée.

Pour les mêmes raisons, la mobilité reste élevée pour les 25 à 29 ans et, dans une moindre mesure, pour les 30 à 34 ans, les célibataires et les personnes en provenance de l'étranger.

LE CENTRE-VILLE, POINT D'ARRIVÉE PRINCIPAL

S'agissant toujours des échanges de la ville avec l'extérieur, c'est dans le quartier du Centre que se concentre le plus grand nombre d'arrivées et de départs ainsi que le

solde (arrivées moins départs) le plus élevé (+2,5 % de la population du quartier) avec 315 emménagements. Viennent ensuite les quartiers de Sébeillon/Malley (+1,1 %) et Maupas/Valency (+0,9 %). Malgré le solde migratoire positif de la ville, certains quartiers enregistrent plutôt des départs nets. C'est le cas des quartiers de Montchoisi (-1,2 %) et Borde/Bellevaux (-0,5 %).

10 300 DÉMÉNAGEMENTS À L'INTÉRIEUR DE LAUSANNE

A l'ensemble de ces mouvements vis-à-vis de l'extérieur viennent s'ajouter les déménagements à l'intérieur de la ville dont la dynamique est parfois opposée. Ainsi, les trois quartiers qui engrangent le plus d'arrivées nettes de l'extérieur (cités ci-dessus), perdent des habitants au profit des autres quartiers, lorsque l'on ne tient compte que des déménagements. Cela étant, leur bilan migratoire reste positif. A l'opposé, le quartier Borde/Bellevaux renverse la tendance négative vis-à-vis de l'extérieur en présentant la plus forte croissance de la ville due aux déménagements (+2,6 %). Le quartier de Montchoisi en revanche conforte sa même tendance négative (-0,4 %). Enfin le plus fort recul dû aux déménagements se situe dans le quartier Sous-gare/Ouchy (-2,2 %).

En conclusion, seuls quatre quartiers sur 17 présentent des dynamiques identiques aussi bien vis-à-vis de l'extérieur que pour les déménagements. Les 13 autres quartiers, comme celui du Centre, ont en revanche, des dynamiques qui s'opposent. En fonction du type de mouvement (arrivée/départ ou déménagement), chaque quartier semble donc offrir une attractivité différente.

On peut raisonnablement penser, que indépendamment des questions d'opportunité, les caractéristiques de centralité ou de proximité sont plus recherchées lorsque, par exemple, l'on arrive de l'étranger et que l'on a, dès lors, une faible connaissance de la ville. A contra-

rio, d'autres quartiers plus périphériques ont une offre mieux adaptée lorsque les attentes relèvent davantage du type de logement et un peu moins de la localisation.

On observe d'ailleurs un léger glissement des déménagements en direction du Nord dans les quartiers au dessus du centre ville et de Vinet/Pontaise. Au Sud de la ville, seuls les deux quartiers plus à l'Ouest (Montoie/Bourdonnette et Montriond/Cour) sont légèrement privilégiés.

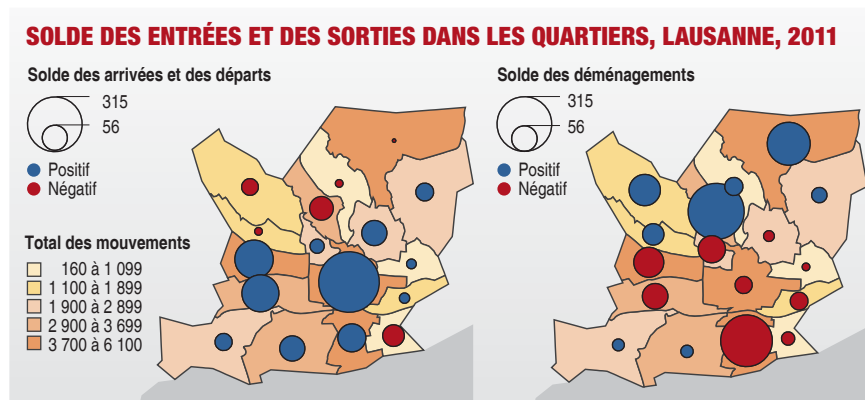
PAS DE PIC DE DÉMÉNAGEMENT

La plupart des personnes qui déménagent sont étrangères (56 %), célibataires (65 %) ou âgées de 20 à 34 ans (51 %). On retrouve ainsi les mêmes caractéristiques que pour les populations partantes et arrivantes mais en proportions légèrement inférieures. Par ailleurs, elles sont en moyenne plus âgées : 34 ans, contre 30 ans pour ceux qui arrivent et 33 ans pour ceux qui repartent. La principale différence semble être une plus grande mixité entre personnes en emploi et étudiants. La rentrée académique n'a donc pas une influence déterminante sur les déménagements. En effet, si de juillet à septembre le nombre de déménagements augmente légèrement, les valeurs restent globalement proches de celles des autres mois (9,8 % contre 8,3 %).

Au niveau de la ville, la fidélité à un quartier se vérifie dans un quart des cas (si l'on descend au niveau des secteurs, il s'agit d'un cas sur dix). Ceci peut être dû, par exemple, au fait que les ménages avec enfants souhaitent que ces derniers puissent continuer à suivre leur scolarité dans un même établissement. En effet, la proportion de déménagements dans un même quartier est plus importante chez les personnes mariées (30 % au lieu de 25 %), chez les 40 à 64 ans (30 %) et chez les moins de 14 ans (35 %). Cette proportion est aussi plus importante dans les quartiers de Borde/Bellevaux (48 %) et de Sallaz/Vennes/Séchaud (36 %) qui sont parmi les quartiers avec la plus importante part de résidents mariés. Le raisonnement contraire peut être appliqué aux quartiers de Florimont/Chissiez (11 %) et de Vinet/Pontaise (13 %) où l'on relève à la fois un moindre pourcentage de personnes mariées et une moindre fidélité au quartier. | CB

¹ Lausanne Région est une association de communes regroupant 29 membres, dont le but est de contribuer au développement harmonieux de la région lausannoise.

Source des données : Contrôle des habitants de Lausanne, Statistique Vaud



CHÔMAGE LAUSANNOIS : RÉSULTATS 2011 EN DEMI-TEINTE

En moyenne annuelle, le chômage a baissé de 11% à Lausanne en 2011. Durant les trois premiers trimestres, la bonne conjoncture ainsi que la révision de la loi sur l'assurance-chômage ont favorisé le repli du chômage. Depuis le mois d'octobre, le chômage, corrigé des variations saisonnières, est en légère recrudescence. A fin avril, Lausanne compte 4600 chômeurs. Selon le SECO, un retournement de tendance n'est pas attendu avant 2013.

La montée du chômage lausannois, amorcée en juin 2008 (désaisonnalisé), s'est infléchie en fin d'année 2009 et un maximum de 5200 chômeurs, soit un taux de chômage de 8,1%, a été atteint en août 2010. La croissance de l'emploi s'est ensuite traduite par un recul progressif du chômage qui a duré jusqu'à la fin de l'été passé.

A l'automne, la conjoncture a subi un net ralentissement et la tendance s'est inversée. Le nombre de chômeurs a atteint un plancher de 4400, soit 6,8% en septembre 2011, avant de repartir à la hausse. Une aggravation rapide n'est cependant pas en vue. A fin avril 2012, 4600 personnes étaient effectivement (effets saisonniers inclus) au chômage (7,1%) et 5950 demandeurs d'emploi¹ étaient inscrits à Lausanne.

BAISSE MOYENNE DE 11% EN 2011

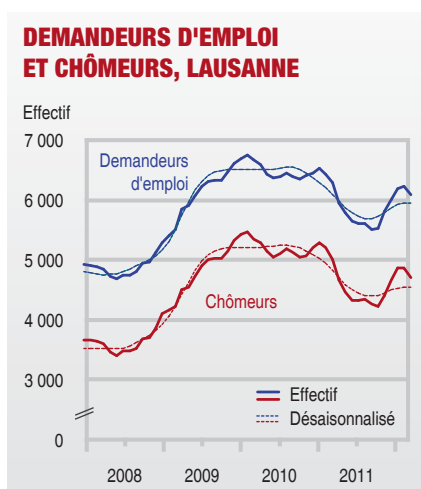
En moyenne annuelle, l'effectif de chômeurs lausannois se monte à 4580 en 2011. Il a diminué de près 600 personnes (-11,5%), par rapport à 2010. Le taux de chômage est ainsi passé de 8,0% en 2010 à 7,1% en 2011. Cette baisse est pratiquement identique à celle observée pour l'ensemble des villes vaudoises (-11,6%). Elle est légèrement plus élevée que dans le canton (-11,0%), mais reste toutefois inférieure à celle de l'agglomération lausannoise (-14,5%).

RETOUR DE BALANCIER APRÈS LA CRISE

En 2011, la baisse du chômage a été plus importante dans le secteur secondaire (-27%), qui avait été plus durement touché par la montée du chômage, que dans le secteur tertiaire (-8%). Parmi les activités regroupant le plus de chômeurs, l'*Industrie manufacturière* (-31%), la *Construction* (-21%) ainsi que le *Transport et entreposage* (-17%) ont enregistré des baisses supérieures à la moyenne.

Cette évolution sectorielle n'est pas restée sans influence sur celle des caractéristiques socio-démographiques des chômeurs. Les hommes, qui avaient enregistré une hausse

plus marquée en raison de leur surreprésentation dans le secteur secondaire, ont ainsi vu leur effectif de chômeurs diminuer davantage (-13%) que celui des femmes (-9%).



Globalement, le recul du chômage est plus prononcé pour les personnes sans formation (-13%) que pour les titulaires d'un CFC/maturité (-9%) et les personnes au bénéfice d'une formation de degré tertiaire (-10%). Le repli est aussi plus important pour les jeunes chômeurs (15-24 ans : -21%) que pour les autres groupes d'âge (25-49 ans : -12%, 50 ans et plus : -4%). La baisse est en revanche légèrement plus faible pour les personnes d'origine étrangère (-11%) que pour les Suisses (-12%).

RÉVISION DE LA LOI: ARRIVÉES EN FIN DE DROITS EN HAUSSE

Le recul du chômage a aussi été influencé par l'entrée en vigueur de la sixième révision de la loi sur l'assurance chômage (LACI) au 1^{er} avril 2011. Cette révision a eu pour effet de réduire la période maximale d'indemnisation de la majorité des chômeurs. Son entrée en vigueur a entraîné l'arrivée en fin de droits (AFD) de nombreuses personnes. Un pic de 629 AFD a été enregistré à fin mars 2011 alors que la moyenne des douze mois précédents était de 72 et, durant les mois qui ont suivi, les AFD ont augmenté en moyenne de 18% par rapport à 2010 (d'avril à décembre).

Parallèlement, le nombre de bénéficiaires d'indemnités est passé de 3970 en 2010 (moyenne annuelle) à 3260 en 2011 (-18%).

22% DES CHÔMEURS LAUSANNOIS AU BÉNÉFICE DE L'AIDE SOCIALE

Bien que les personnes arrivées en fin de droit ne soient pas exclues du chômage (toutes les personnes inscrites à un office régional de placement (ORP) sont dénombrées), il arrive cependant bien souvent qu'elles renoncent à être suivies par un ORP lorsqu'elles ne touchent plus d'indemnités. En effet, selon le SECO, seuls 30% des personnes arrivées en fin de droits à fin octobre 2011 étaient encore inscrites à un ORP à fin décembre. Pour le canton de Vaud, ce chiffre s'élève à 47%.

La pratique vaudoise consistant à garder inscrits au chômage les personnes arrivées en fin de droits qui demandent l'aide sociale explique en partie cet écart. En moyenne annuelle, 15% des chômeurs vaudois et 22% des chômeurs lausannois (16% en 2010) ont bénéficié du revenu d'insertion en 2011. Cette pratique n'est pas sans conséquence sur le taux de chômage puisqu'elle pèse en effet de 1,6 point de pourcent sur ce dernier.

SORTIES: RETOURS À L'EMPLOI EN BAISSÉ

Après l'entrée en vigueur de la révision, la proportion de personnes sorties du chômage sans avoir retrouvé d'emploi a augmenté. En 2010, 63% des chômeurs avaient retrouvé un travail lors de leur sortie du chômage, contre 56% en 2011 (d'avril à décembre).

Entre 2010 et 2011, le taux de retour à l'emploi est passé de 55% à 49% pour les jeunes chômeurs (moins de 25 ans), de 67% à 60% pour les 25-49 ans et de 51% à 47% pour les chômeurs de 50 ans et plus. La baisse plus modérée observée pour ces derniers est liée au fait que la durée des indemnités n'a pas été modifiée.

RETOURNEMENT DE TENDANCE EN 2013

Selon les dernières prévisions du Groupe d'experts de la Confédération et du SECO, le chômage devrait encore progresser cette année. Il ne devrait commencer à décroître qu'en 2013. En moyenne annuelle, le taux de chômage national devrait être de 3,4% en 2012 (2011 : 3,1%) et de 3,7% en 2013. Pour Lausanne, nos prévisions, réalisées sur la base de la situation à fin avril, prévoient un taux de chômage annuel moyen de 7,2% en 2012. | JFB

¹ Contrairement aux chômeurs, les demandeurs d'emploi ne sont pas immédiatement disponibles pour placement ou ont un emploi.

Source des données: PLASTA, SECO.